



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **16 mai 2022** à 19:00
heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Vincent Nadeau
Siège #2 - Jean Dallaire
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Tony Gilbert
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François
Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste
également à cette séance.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCACTION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 11 mai 2022 et avis personnel
de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la
séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2022-05-72

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

**3.1 - Programmation TECQ 2019-2023 - Asphaltage Rang Fernand
Bégin**

3.2 - PRABAM - Porte et fenêtres bâtiment 403 rue Principale

- 3.3 - Pompage du réservoir à l'huile - 393, rue Principale
- 4 - VARIA
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - SUJETS À DISCUTER

2022-05-73

3.1 - Programmation TECQ 2019-2023 - Asphaltage Rang Fernand Bégin

CONSIDÉRANT la programmation des travaux de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder à l'asphaltage sur 850 mètres sur le rang Fernand Bégin;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de deux (2) firmes de pavage pour la fourniture et l'application de deux (2) couches de pavage d'une épaisseur de 25 et 30 mm, soit:

- Pavage Sartigan: 86 800.00\$, plus taxes pour une distance de 800 mètres de long;

- Pavages Abénakis: 86 822.00\$, plus taxes pour une distance de 830 mètres de long;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame France Loignon, appuyé par monsieur Jean Dallaire et résolu unanimement d'accepter la soumission 2022-42P de la firme Pavages Abénakis datée du 5 mai 2022 pour la fourniture, le transport et la pose de 754 tonnes d'asphalte sur le rang Fernand Bégin pour un montant de 86 822.00\$ plus taxes.

Adopté

2022-05-74

3.2 - PRABAM - Porte et fenêtres bâtiment 403 rue Principale

Une vérification du délai de réalisation des travaux sera faite auprès d'un autre entrepreneur.

2022-05-75

3.3 - Pompage du réservoir à l'huile - 393, rue Principale

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder au pompage d'un réservoir d'huile contaminé à l'eau;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de la firme ORTEC ENVIRONNEMENT SERVICES pour le pompage dudit réservoir d'huile à chauffage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par monsieur Vincent Nadeau et résolu unanimement d'accepter l'offre de service no 2031966 datée du 12 mai 2022 de la firme ORTEC

ENVIRONNEMENT SERVICES pour le pompage du réservoir d'huile à chauffage contaminé à l'eau pour un montant de 1 512.61\$, plus taxes.

4 - VARIA

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-05-76

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Jean Dallaire et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h30.

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec.